



Le Lyotain

Année 2007 Numéro 3

Juillet 2007



Le Club Juniors Payns/Saint-Lyé Un bel exemple d'intercommunalité

Le Club juniors	1
Informations mairie	2
Ordures ménagères	2
CCAS : plan canicule	2
L'écho du conseil	3
Les gens du voyage	5
Syndicat d'eau	5
Syndicat d'assainissement	5
Club ados	6
Bibliothèque	8
Le coin des associations	9
Journée du sport en famille	10
Grange l'Évêque	10
Agenda	12
État civil	12
Numéros utiles	12
Boîte à idées	12

Le club juniors Payns/Saint-Lyé a soufflé sa première bougie aux vacances de printemps. Dès sa création, il a tout de suite connu un vif succès. La plupart du temps, les activités proposées affichent « complet ».

Il faut noter que les juniors ne sont pas de simples consommateurs de loisirs, ils en sont aussi acteurs.

Ils choisissent leur programme et mènent des actions de financement, en particulier pour leur séjour camping estival (vente de muguet au 1^{er} mai, tenue d'un stand de vente de café au videgrenier). Pour obtenir une subvention de la CAF, ils ont monté et présenté un dossier projet « EVADO », qu'ils ont défendu devant un jury. Aux dernières nouvelles, celui-ci leur a attribué 1000€.

Les effectifs du club varient en fonction des activités (12 à 50 jeunes), ils viennent pour 60% environ de Payns et 40% de Saint-Lyé.

Le club juniors rattaché au centre de loisirs de Payns est dirigé par Karine Oudard. Véronique est l'animatrice dont il convient de mettre en avant ses qualités humaines de patience, d'écoute, d'organisation. Son imagination et son dynamisme, son professionnalisme sont indispensables pour tenir, sans toutefois brider, ce groupe de juniors pétillant de vie et d'idées.

La collaboration entre le club ados de Saint-Lyé et les centres de loisirs de Saint-Lyé et Payns se montre très active. Les échanges sont importants, les

jeunes sont demandeurs.

Le club juniors est le résultat d'une collaboration étroite entre les jeunes de différentes communes des environs. Il est le pionnier de nos projets d'intercommunalité.

Mais il existe une petite ombre au tableau. Le Club juniors est victime de son succès, les demandes émanant d'autres communes affluent et le club, dans sa structure actuelle, faute de locaux et de personnels suffisants ne peut accueillir tous ces jeunes.

Françoise Nida





Informations mairie

Conciliateur

Un nouveau conciliateur est affecté au 4^{ème} Canton de Troyes. M. Jean-Pierre Fontaine tiendra ses permanences à la mairie. Des précisions vous seront données ultérieurement.

Recrutement d'un animateur Pays

Monsieur Michel Jeanmougin est l'animateur sportif embauché par le SIVAS et financé par la DDJS. Sa spécialité : les activités « cirque », mais il a d'autres cordes à son arc. De juin à septembre 2007, il va aller à la rencontre des jeunes, de l'ensemble des communes du pays, pour leur proposer diffé-

rentes animations sportives, sachant que le programme des activités sera disponible en mairie. Celui-ci intervient en complément de ceux proposés par les clubs ados et juniors.

Relevé eau

Information à l'attention des propriétaires ou locataires quittant Saint-Lyé :

Les personnes qui quittent la commune sont priées de bien vouloir contacter le secrétariat de mairie afin qu'il soit procédé au relevé du compteur d'eau de la maison qu'ils occupent.



Ordures ménagères - information du Sivas

Un nouveau contrat a pris effet depuis le 1^{er} juin, la société DECTRA, actuel prestataire, a été retenue.

Les nouvelles modalités :

- Ordures ménagères

Aucun changement, le jour de collecte reste le mercredi matin.

- Tri sélectif

A compter du **2 juillet 2007**, la collecte se fera chaque semaine et non plus tous les 15 jours, le mercredi matin en même temps que les ordures ménagères. Toutefois, il est bien entendu que chacun doit continuer à mettre des sacs pleins sans quoi on revien-

drait à la formule antérieure c'est à dire tous les 15 jours.

**Le prochain ramassage
des encombrants aura
lieu le mercredi 31
octobre 2007**



CCAS : plan canicule

Ce plan, comme les années précédentes, repose essentiellement sur la prévention et la solidarité. Il comprend 3 niveaux d'alertes progressifs :

- niveau 1 : veille saisonnière
- niveau 2 : mise en garde et actions (déclenché par le préfet)
- niveau 3 : mobilisation maximale (déclenché par le 1^{er} ministre)

Un centre d'appels téléphoniques d'informations et de recommandations est mis à disposition du public au 0800 06 66 66. Il fonctionne de 8h à 20h du lundi au samedi et est gratuit.

Les communes ont l'obligation de constituer un registre nominatif permettant de recenser les personnes âgées, handicapées ou fragiles vi-

vant à domicile qui souhaitent y être inscrites. Ces personnes peuvent être inscrites à la demande d'un tiers à la condition que les personnes concernées ou leurs représentants légaux n'y soient pas opposées. Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre ou y faire figurer un tiers merci de contacter M. Méan au 03.25.76.24.55.



L'écho du conseil

Compte rendu du 27 mars 2007

- Projet de communauté de communes : avis de principe

Le maire présente au conseil le projet de création d'une communauté de communes entre les communes du SIVAS, auxquelles pourrait se joindre la commune de Torvilliers. Le siège social pourrait être fixé à Saint Lyé. En ce qui concerne les options, deux obligatoires sont définies, l'aménagement de l'espace communautaire et les actions de développement économique : pour les optionnelles, ce sont la protection et la mise en valeur de l'environnement et la construction d'équipements culturels et sportifs qui ont été retenus. Le bureau de cette communauté serait composé de membres élus par les conseils municipaux des communes adhérentes, avec un vice-président par compétence déléguée. La création de ce nouvel échelon administratif n'entraînerait pas d'augmentation de la fiscalité puisqu'il s'agit d'un transfert. Le conseil émet à l'unanimité un avis favorable de principe, sachant que la décision définitive devrait intervenir avant l'été, pour être opérationnelle au 1^{er} janvier 2008.

- Vote des comptes administratifs et de gestion 2006

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le compte ad-

ministratif 2006, présenté par la présidente de la commission de finances, qui a fait l'objet d'un examen lors du vote du budget, et qui est conforme au compte de gestion de Mme Le Percepteur.

- Attribution de subvention aux associations pour 2007

Le conseil municipal accepte d'attribuer aux associations les subventions au titre de leur fonctionnement 2007.

Par ailleurs, le conseil municipal accorde au CCAS une subvention de 6000€ pour l'aider à fonctionner au cours de l'année 2007 et attribuer les différentes aides.

- Transaction foncière : régularisation

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, à la demande de la perception, d'apporter la mention HT au prix de la transaction prévue avec Mr Cicchy, et qui ne figurait pas sur la délibération prise lors de la cession des parcelles.

- Cimetière : avis définitif sur la reprise des concessions de cimetière en état d'abandon

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la reprise des 128 concessions, qui ont fait l'objet d'une procédure en état d'abandon. Ces concessions seront listées dans un arrêté du maire qui clôturera ainsi la procédure. Le conseil municipal sera invité à se prononcer lors d'une pro-

chaine réunion sur la procédure de reprise physique, et sur l'aménagement futur du cimetière.

- Office de tourisme de Troyes – autorisation pour commercialiser les produits

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'autoriser l'office du tourisme de Troyes à commercialiser les produits touristiques impliquant soit le passage sur la commune, soit des prestataires de la commune.

- Personnel : création de poste

Conformément aux nouvelles dispositions applicables aux agents de catégorie A, exerçant leur fonction dans des communes de plus de 2000 habitants, le conseil municipal accepte de créer un poste d'attaché principal et ce à compter du 1^{er} avril.

- Acquisition d'un défibrillateur avis du conseil

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'acquisition d'un défibrillateur, sachant que celui-ci sera mis à la disposition du corps des sapeurs pompiers – la charge communale, après subvention du conseil général, est fixée à 500€.

Informations diverses

- La commission départementale d'équipement commercial a émis un avis défavorable à la demande d'Intermarché de créer un centre



L'écho du conseil (suite)

commercial à côté du garage, au motif que ce projet déséquilibrera les zones commerciales de St Parres aux Terres et Barberey St Sulpice.

- Le conseil décide de ne pas inscrire la commune au concours de villages fleuris, compte tenu des observations du jury en 2006, qui a déploré l'état des trottoirs, dont l'entretien est à la charge des riverains.

Compte rendu du 7 juin 2007

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte :

- Les travaux présentés par le SDEA relatifs à l'extension du réseau public de distribution d'électricité et d'installation communale d'éclairage public dans le cadre de la 2^{ème} tranche du Pilaout, et ce pour une charge communale totale fixée à 14 040 €.

- La création de différents emplois pourvus par des contractuels, pour répondre aux besoins saisonniers des services

- La politique d'avancement du personnel en matière de promotion interne, et décide par ailleurs, dans ce cadre, de créer au titre de 2007, un poste de rédacteur principal, d'auxiliaire de puériculture principale, d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe.

- Les rapports présentés par les délégués respectifs, et relatifs aux syndicats d'adduction d'eau potable de Payns-Saint Lyé et Macey Montgeux, ainsi que celui de l'assainissement de Barberey-St-Sulpice, et de celui du SIVAS pour le service d'élimination des déchets.

- Le devis présenté par l'ONF pour le nettoyage, le broyage et l'entretien des pare-feu dans la forêt communale de Grange l'Evêque pour 542.40€ ttc., ainsi que celui relatif au reboisement en pins noirs pour une somme de 5 776.68€ ttc. Il sollicite par ailleurs une aide de l'Etat

- De voter une subvention de 110 € à l'association « cheval pour tous » au titre de sa création.

- La commande de mobilier pour la bibliothèque à passer s'élève à 3 608.26€ ttc. Une subvention du conseil général est sollicitée.

- La proposition de la société Elabor pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, évaluée à 21 575.84 €ttc, suite à la fin de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon - il accepte par ailleurs de prendre en charge le transfert des restes post-mortem de deux familles concernées par la procédure qui souhaitent les réinhumer dans une concession fami-

liale. Cette dépense est fixée à 332.32 €ttc.

- La demande de la commune de Luyères de se retirer du syndicat DEPART.

- De reverser au SIVAS la subvention de 8 000€ que la DDJS a attribué à la commune pour le recrutement d'un animateur sportif Pays, dans la mesure où le contrat est passé avec le SIVAS, afin de lui permettre d'assurer son salaire.

- De verser à l'association départementale de protection civile de l'Aube à Creney une aide exceptionnelle de 110 € suite au sinistre qu'elle a rencontré et qui a entraîné la perte de son matériel.

Informations diverses

- Le maire relate son rendez-vous avec la SEDA et la SAFER pour faire avancer le dossier de création de la ZAC de l'Etang. Sa préoccupation reste la compensation à accorder aux agriculteurs concernés par la vente des terrains – la SAFER devrait pouvoir trouver des solutions sans que ceux-ci ne soient trop pénalisés

- Il fait part de la création d'une association, présidée par une habitante de la commune dont le but est de réunir les assistantes maternelles – la commune met à disposition la salle socio-éducative



A propos des hôtes imposés

Voici quelque temps, la municipalité et vous, habitants de Saint-Lyé, nous avons une fois de plus été confrontés au problème récurrent des gens du voyage, nous avons dû supporter, voire subir leurs incivilités.

Que faire, quels moyens, de quels pouvoirs disposons-nous pour faire respecter l'ordre public : pratiquement rien.

La législation en vigueur nous fait obligation de les accueillir 48 heures. S'ils ne partent pas à l'issue de ce délai que faire ? Tenter de les convaincre d'aller s'installer plus loin, action qui reste sans effet.

Alors, le seul recours restant au maire est le dépôt de référé,

s'ils sont stationnés sur un terrain municipal. Si le terrain appartient à un particulier, c'est à ce dernier qu'incombe la démarche. Si la procédure aboutit, le préfet ordonne et fait procéder à l'expulsion du campement. Le coût de cette procédure est de l'ordre de 1500€. Puis ensuite il faudra ajouter les frais d'enlèvement des débris de tous genres restés sur le site. Si ces braves gens se réinstallent au même endroit dans les heures qui suivent, il faudra alors recommencer la procédure.

C'est pourquoi, j'ai fait intervenir la gendarmerie qui a procédé au retrait des branchements électriques illicites

qu'ils avaient réalisés. Après quoi, j'ai reçu les deux responsables du groupe avec qui j'ai négocié les conditions de fourniture d'eau, d'électricité, l'endroit de stockage des ordures ainsi que leur date de départ. Ils ont respecté leurs engagements, le vendredi ils ont déposé en mairie la somme de 290€ et sont partis le samedi comme convenu. Les ordures ont été enlevées dans le cadre de la collecte régulière sans surcoût, ceci dans le cadre des bons rapports entretenus entre le personnel de notre service technique et celui de la société de collecte des ordures.

Le Maire



Syndicat d'eau potable Saint-Lyé / Payns

Le volume moyen d'eau facturé par habitant en 2006 s'élève à 108 m³ concernant notre commune.

La facture annuelle d'un abonné ayant consommé 120 m³ de mai 2005 à mai 2006 est de 210.09€ TTC. Sur la même base, de mai 2006 à

mai 2007, le tarif applicable sera de 200.99€ TTC.

Ce tarif comprend : un terme fixe (abonnement), une redevance de maintenance de branchement, un terme proportionnel à la consommation d'eau, la CVP (contre-valeur pollution) et la TVA

(5.5%). Ce syndicat atteste comme par le passé qu'il distribue une eau de qualité tant sur le plan chimique que bactériologique. Les résultats des analyses sont publics et communicables aux abonnés qui le souhaitent.



Syndicat d'assainissement Barberey/Saint-Lyé

Celui-ci assure la collecte et le traitement des eaux usées. En 2006, Saint-Lyé compte 1047 abonnés.

La moyenne de rejet par

branchement est de 103 m³.

Le tarif comporte un terme fixe (abonnement), un terme proportionnel au nombre de m³ rejetés au réseau.

Le syndicat n'est pas assujéti à la TVA. La facture d'un abonné ayant rejeté 120 m³ en 2006 s'élève à 223.54€ et en 2007 à 200.60€



Club'ados : des jeunes acteurs de leurs camps d'été

Un des objectifs développés au sein du club ados est d'accompagner les jeunes à passer du rôle de consommateur d'une activité à celui d'acteur volontaire d'une action.

Si le club propose un ensemble de sorties à l'intérieur ou hors du département, le rôle des animateurs est de faire participer les jeunes à la vie et au développement de la structure. Que se soit sous la forme d'un atelier graffiti pour la décoration extérieure du point d'accueil, ou à la mise en œuvre d'un atelier vidéo pour réaliser différentes créations collectives : court métrage, clip vidéo musical.

Les camps de l'été sont également des moments importants dans la vie du groupe et du club.

Depuis maintenant 3 ans, les jeunes participent à la mise en place des séjours. Leur implication s'est largement développée au fil du temps. En 2005 pour le camp à Buthiers en Seine et Marne (base de loisirs avec piscine découverte sur le site, astronomie, escalade) leur participation était axée sur le choix des activités dominantes selon un budget déterminé.

En 2006, pour le séjour dans le Morvan (rafting, parcours d'escalade et bivouac dans une grotte), le groupe a parti-

cipé à l'auto financement du projet :

- réalisation de calendriers avec photo argentique noir et blanc développée dans le labo du club. Vente sur les communes de Payns et de St Lyé.
- participation au « label initiative jeunes » et obtention d'une bourse de 1500€ en présentant le projet devant un jury composé de différents organismes et institutions (CAF, DDJS, MSA, Fédération des MJC, Ligue de l'Enseignement).

Cette année retour dans le département pour un séjour itinérant en VTT (St Lyé à Arcis à Géraudot à St Lyé) de 4 jours avec remise en état de charrettes pour transporter le matériel. Initiation à la pratique de la Yole sur le lac (embarcation du 18^{ème} siècle, à rame ou à voile). Puis voyage au Futuroscope sur 2 jours fin Juillet.

L'implication du groupe référent pour cette année est totale. De la réservation par courrier des campings, au



La Yole de Bantry

tracé sur carte IGN du parcours à vélo, aux indispensables actions de financement :

- Participation au « label initiative jeunes » à la CAF (obtention d'une bourse de 1500€).
- Organisation d'un jeu concours intitulé « numéros gagnants » au mois d'Avril. Vente de tickets en porte à porte sur St-Lyé et Payns.

Merci aux habitants des communes pour leur accueil et leur participation, aux commerçants locaux pour avoir offerts les différents lots (paniers garnis, chocolats, bons d'achats pizzas) et aux heureux gagnants.

- Tournoi de belote organisé avec l'aide de Mme PINET, conseillère municipale et cheville ouvrière du club des Myosotis.
- Vente des albums de bande dessinée réalisés dans le cadre de l'atelier BD du club (Décembre 2006 à Mai 2007).

A titre d'exemple, tout cet investissement permet de diviser par 3 le coût demandé aux familles pour le voyage au Futuroscope (40€/participant au final).

Des efforts ont été consentis tout au long de l'année mais le jeu en vaut la chandelle.



Club'ados (suite)



Les organisateurs du jeu « numéros gagnants »

Il faut rappeler tout de même que cette réussite est le fruit d'une action entreprise depuis 3 ans avec le noyau de fidèles. Le Club Ados touche

80 jeunes à l'année (en 2006), et une vingtaine de jeunes s'investissent régulièrement dans l'accueil. Groupe de jeunes complémentaire, mixte et

issus des communes de St Lyé, Payns et Barberey. Payns a signé une convention avec la commune de St Lyé pour permettre aux familles de payer le tarif local depuis 2001. Barberey vient de parapher la même convention (Mars 2007).

Il est à noter qu'une démarche similaire de participation active des jeunes aux projets est accomplie au sein du Club Juniors de Payns avec la tranche des 11/12 ans.

CLUB ADOS

6, rue des martyrs de la résistance

10180 St LYE

03.25.76.89.17

06.31.89.63.48

Programme des activités sur

www.saint-lye.fr



**Victoire au
tournoi de
l'Oval'Cup
organisé par le
comité départe-
mental de
Rugby.
Remise de pla-
que et du bou-
clier pour les
jeunes de
Payns et Saint-
Lyé**



Bibliothèque : nouveaux locaux°!

La petite maison aux volets bleus est fermée, venez découvrir la nouvelle bibliothèque municipale, située au 2 rue Général de Gaulle. (Entrée des lecteurs par le portillon marron avant la poste).

C'est dans un espace plus grand et plus clair, que vous serez accueillis par Martine, la responsable et les bénévoles, Marie-Paule, Monique, Nicole, Patricia et Sonia. Vous pourrez choisir vos livres parmi les 3000 ouvrages en stock.

Il reste encore à acquérir des rayonnages, l'installation complète sera pour la rentrée de septembre.

Nous pourrons alors reprendre les activités avec les enfants, raconte tapis, contes, animations autour du livre.

Remerciements

Un grand merci à la commune et aux personnes bénévoles qui ont participé à l'installation dans nos nouveaux locaux.

720 inscriptions depuis l'ouverture de la bibliothèque en décembre 1999, 4500 à 5000 ouvrages sortis par an. Merci aussi aux lecteurs, grâce à leur fidélité, nous avons pu obtenir cet espace plus accueillant.

Merci aux personnes qui ont participé à l'exposition sur la francophonie.

Merci aux personnes qui font des dons de livres à la bibliothèque. Nous précisons que nous n'acceptons que les livres en bon état et que nous pouvons cataloguer en informatique.

Echange de livres

L'échange avec la Bibliothèque Départementale de Prêt vient d'avoir lieu, 600 nouveaux livres sont à la disposition des lecteurs pour les vacances.

Le prêt gratuit donne droit à 3 livres et 2 revues par personne, la durée d'emprunt est de 3 semaines.

Horaires d'été

La bibliothèque reste ouverte pendant les mois de juillet et août, mais les horaires seront un peu modifiés, prenez note :

- **Mercredi : 15 h à 17 h 30**
- **Jeudi : 17 h 30 à 19 h**
- **Samedi : 13 h 30 à 15 h**

Reprise des horaires habituels le **27 Août**, soit en plus des jours ci-dessus :

- **Lundi : 15 h 30 à 17 h**
- **Mercredi matin : 11 h à 12 h.**

Club de lecteurs

Depuis le mois d'avril, un club de lecteurs a été mis en place. La première réunion autour des nouveautés s'est déroulée le 7 juin, avec une dizaine de personnes, dans une ambiance conviviale. Ces rencontres trimestrielles, permettent de découvrir les nouveautés, d'échanger des critiques sur les livres et prévoir les nouveaux achats.

La prochaine réunion est planifiée pour septembre début octobre, si vous souhaitez rejoindre notre groupe, contactez la bibliothèque au 03.25.81.32.47. Mail : bibliotheque.stlye@wanadoo.fr



Le coins des associations



Prenez le temps de respirer... essayez le yoga !

Le yoga permet de retrouver une paix intérieure malgré le stress de la vie moderne. C'est une activité saine qui fait en sorte que les gens se sentent mieux dans leur peau. Accessible à tous, le yoga ne nécessite pas une

condition physique particulière. Les moyens proposés s'appuient sur une pratique corporelle et respiratoire adaptées, respectueuse des rythmes et capacités de chacun. La pratique régulière du yoga apporte un épanouisse-

ment sur tous les plans.

Les cours sont transmis par Aline Jardin professeur de yoga diplômé (EFY).

Reprise des cours de yoga le lundi 3 septembre 2007 de 14h15 à 15h15 salle de danse (maison pour tous) .

Tel : 03.25.82.59.57.



Judo



Dimanche 15 avril, la section judo organisait son tournoi interclubs ouvert aux poussins, mini-poussins et microbes. Quatre-vingts enfants

issus des clubs de la JSVPO, de la Rivière de Corps, des judos Troyens et de Saint-Lyé se succédèrent toute la matinée, dans des petits randoris d'opposition pour l'initiation à la compétition, dans les règles

fédérales, classés par points. Chaque participant partait avec sa médaille. L'arbitrage était assuré par des benjamins, minimes et même ca-

dets, chaperonnés par les professeurs Nathalie et Sandrine. Ils se sont vus remettre un tee-shirt pour assurer leurs fonctions, ainsi qu'un diplôme d'arbitre de club signé du président de la Fédération française de judo et du dirigeant de Saint-Lyé Luc Sientzoff.

Les récompenses ont été remises par Anita Pinet, présidente de l'USSL et Jacky Cadot, maire adjoint chargé des sports.



Gymnastique : aérogym

Reprise des cours avec Emilie : **Gymnastique** : mardi 11 et vendredi 14 septembre. **Danse** : vendredi 14 et samedi 15 septembre.

Gymnastique enfants et adultes :

Mardi soir à la salle des fêtes de Saint-Lyé.

De 18 à 19h, cours pour les enfants de 5 à 10 ans, de 19 à

20h cours pour les adultes.

Le vendredi matin : à la maison pour tous (ancienne mairie) : De 9h15 à 10h15 : cours pour adultes.

Danse enfants et adultes :

Le samedi après-midi à la maison pour tous :

14h à 15h : cours des petites (3 à 5 ans), 15h à 16h cours des moyennes, 16h à 17h

cours des grandes

Le vendredi soir à la maison pour tous :

19h15 à 20h15 : cours pour adultes (à partir de 16 ans).

Premier cours gratuit.

Pour renseignement :

Patricia 03 25 76 66 26

Corinne 03 25 76 66 89



Journée du sport en famille : programme du 23 septembre

**Possibilité
d'initiation au
tennis**

**Le physio club
vous accueille
pour tout ren-
seignement**

**Les sapeurs
pompiers se-
ront présents**

9 h :

- départ des randonnées pédestres et cyclistes après avoir pris le petit déjeuner offert par la commune.
- les associations présenteront sur tableaux leurs activités et tarifs d'adhésion.

12 h :

- apéritif offert par la commune : repas champêtre avec pique-nique tiré du sac.

14 H/18 h :

- match de foot filles (E.S.C. du Melda).
- lâcher de bonbons par l'amicale des pilotes modélistes de St-Lyé.
- au stand de tir (R.N. 19, la Perrière) possibilité de tir avec les membres du tir club de St-Lyé.
- tournoi sur le terrain multisports.
- baptêmes à cheval et poney par l'association «Cheval pour tous».
- démonstration de judo à la salle socio-éducative.

Grange l'Evêque : Compte rendu

**Dans sa séance du
22 mai 2007,**

Le comité syndical :

Vote

- le compte administratif et le compte de gestion 2006

Section de fonctionnement : excédent de 3 859.57€.

Section d'investissement : déficit de 10 905.79€.

L'excédent global est fixé au 1^{er} janvier 2007 à la somme de 14 526.37€.

- les travaux d'aménagement à réaliser aux entrées du hameau. L'entreprise Colas est retenue pour une somme de 19 043.31€ttc, sachant que le comité bénéficiera d'une subvention du conseil général de 50 % sur le ht au titre des amendes de police, et d'une aide sur les fonds parlementaires fixée à 2 500€. Pour harmoniser les différentes

entrées, le comité a accepté de réaliser celle côté Macey dont le coût est évalué à 24 775.73€ttc. Le président rappelle que le projet réalisé sur l'entrée côté Saint Lyé n'est qu'un début : l'aménagement d'un îlot central est à prévoir pour assurer une sécurité optimum.

Accepte

- d'agrandir le puisard qui se situe chemin du bas des Vignes, pour la somme de 4 018.56€. Le comité décide d'attendre l'automne pour analyser les résultats de ces travaux, et réfléchir aux aménagements les plus appropriés, sur le terrain acheté à Mr Lutel destiné à recevoir un éventuel bassin de rétention.

- accepte le renouvellement du contrat de travail de la secrétaire.

Informations diverses

- Le président fait un point du projet de transformation du SIVAS en communauté de communes, qui devrait se concrétiser pour le 1^{er} janvier 2008. Il va permettre d'uniformiser la collecte des ordures ménagères sur le hameau, tant au niveau du service, que du coût. D'ici trois quatre ans, le tarif sera lissé sur l'ensemble des communes du SIVAS.
- Le comité évoque l'organisation de la cérémonie des combats qui doit avoir lieu le dimanche 17 juin.
- Le président fait part au comité des problèmes rencontrés au cours de la nuit du 30 avril au 1^{er} mai et des infractions constatées chez certains évêchats : plainte a été déposée, mais la gendarmerie n'a toujours pas identifié les auteurs des faits.

Syndicat d'eau potable Macey / Montgueux / Grange l'Evêque

Concernant Grange l'Evêque, le nombre d'abonnés est de 106.

La consommation moyenne par branchement est de 125 m³. La facture annuelle d'un abonné ayant consommé 120 m³ de juillet 2005 à juillet

2006 s'élève à 238.83€.

Sur la même base, de juillet 2006 à juillet 2007, le tarif applicable sera de 232.25€ TTC.

Ce tarif comprend :

• u n t e r m e f i x e

(abonnement),

- une redevance de maintenance de branchement,
- un terme proportionnel à la consommation d'eau,
- la CVP (contre-valeur pollution),
- la TVA (5.5%).

Divers

École primaire



L'école primaire a bénéficié une cure de rajeunissement avec la réfection des peintures de la classe par l'entreprise Lambert de la Rivière de Corps. Les élèves vont pouvoir travailler dans de bonnes conditions. En 2008 est prévue la réfection du couloir et autre pièce.

Fleurissement



Il est toujours agréable de traverser un village fleuri et bien entretenu. Merci à Claude et Benoît, nos employés, pour le travail effectué ainsi qu'aux riverains.

Haies



Il serait souhaitable que les personnes qui ont des haies débordant sur le domaine public pensent à les tailler afin d'éviter aux piétons de marcher sur la chaussée ou aux véhicules de rayer leur peinture.

Tonte trottoirs

Merci aux personnes qui entretiennent les trottoirs, mais, certaines n'hésitent pas à mettre les déchets dans les caniveaux. Cela va dans les puisards et les colmatent.

Alors, il ne faut pas s'étonner qu'en cas d'orage, les puisards sont vite remplis. Le coût annuel d'entretien est de 4 500€.

Lotissement

La Compagnie Immobilière Auboise est en train de réaliser au 11 rue du Lieutenant Simphal, un lotissement de 15 lots. Aux dernières nouvelles, (réunion de chantier du 19 juin), les travaux de voiries et réseaux devraient durer jusqu'à fin octobre 2007. Deux membres du SIGE sont chargés de réfléchir à un futur aménagement du carrefour.

Réseau assainissement des eaux pluviales

Lors de la réunion du SIGE le 22 mai 2007, la majorité des élus (2 contre) a décidé de repousser à une date ultérieure les travaux en espérant que l'agrandissement du puisard chemin du Bas des Vignes suffira. Que Dieu les entende!



Agenda

Samedi 13 et dimanche 14 juillet : feu d'artifice et repas . **Samedi 15 septembre** : 20h30 : concert à l'église. **Dimanche 23 septembre** : 9h à 18h au stade : journée du sport en famille **Samedi 29, dimanche 30 septembre et lundi 1^{er} octobre** : salle des fêtes : exposition artistique. **Dimanche 4 novembre** : thé dansant.

État civil*

Naissances

Zakaria Taye le 20 janvier 2007
Eloïse Balanche le 25 mars 2007
Mathilde Balanche le 25 mars 2007
Enzo Bajric le 22 avril 2007
Florian Ramos--Caignard le 12 mai 2007
Xuan Outtrabady le 19 mai 2007
Emmie Colinet le 29 mai 2007



Mariage

Christophe Houbin et Sylvie Dussart le 2 juin 2007
Didier Michelin et Dominique Laurent le 16 juin 2007
Jean-François Champagnat et Audrey Leidinger le 23 juin 2007



Décès

Pierre Damoiseau le 15 mars 2007
Jimmy Elingk le 19 mars 2007
René Thivelet le 3 avril 2007
Maurice Adam le 10 avril 2007



Numéros utiles

Mairie	03 25 76 60 07
Police municipale	03 25 76 24 62
Mairie annexe	
Grange l'Évêque.....	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h à 19h</i>	
<i>Écoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle.....	03 25 76 51 63
Primaire	03 25 76 63 58
<i>Écoles de Grange l'Évêque</i>	
Maternelle.....	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Centre de loisirs	03 25 76 61 92
Club ados.....	03 25 76 89 17
Bibliothèque.....	03 25 81 32 47
Point social.....	03 25 76 12 91
Dépannage électricité.....	08 10 33 30 10
Dépannage Gaz	03 25 74 88 30
<i>Service d'urgence</i>	
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu.....	15

**Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal*



Boîte à idées et suggestions

Le conseil municipal remercie et étudiera toutes les propositions qui ont déjà été déposées. Merci de laisser vos coordonnées pour une réponse éventuelle.

Cette partie est faite pour vous : donnez vos idées, vos suggestions (à retourner à la mairie), possibilité également par mail sur le site de la commune <http://www.saint-lye.fr>
